



FICHE 25 Formation et structure des emplois liés à la mer sur la façade

Messages clés

- Il existe une grande variété de professions maritimes. La filière compte plus de 900 métiers différents (matelotage, poissonnerie, génie maritime, soudure de marine, expert maritime, pilote maritime, lamaneur, réparateur de conteneur...) se pratiquant aussi bien en mer que sur terre.
- La France dispose d'un réseau scolaire spécialisé dans l'enseignement maritime, partout sur le territoire.
 - 12 lycées professionnels maritimes, qui accueillent 1 848 élèves¹ pour un budget total de 4,2 millions d'euros, dont 2 sur la façade Sud Atlantique (SA). Basés à La Rochelle et à Ciboure, ils accueillaient 305 élèves à la rentrée 2020.
- La façade SA compte également 2 lycées d'enseignement maritime sous statut Éducation Nationale (lycée de la mer de Gujan-Mestras) et sous statut agricole (lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus).
 - 1 école nationale supérieure maritime (ENSM), constituée de 4 sites (Le Havre, Marseille, Nantes, Saint-Malo) qui accueillent 1 285 étudiants à la rentrée 2023²
 - 1 école nationale de sécurité et d'administration de la mer (ENSAM), située au Havre.
- De nombreux autres établissements offrent des enseignements et des diplômes ayant trait au milieu marin, dont
 - des lycées agricoles (formations aux cultures marines)
 - des établissements d'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieur)
 - des universités (biologie marine, océanographie...).

1. État des lieux de la formation et de la structure des emplois liés à la mer sur la façade

1.1 Au niveau national

La formation maritime s'entend ici au sens large, à la fois pour les formations maritimes spécialisées qui mènent aux métiers de marins de la marine marchande, de la pêche, de l'aquaculture, de la plaisance et de la mécanique marine, qui sont des professions réglementées; et pour les formations qui mènent à des métiers en lien avec la mer et le littoral, qu'ils soient dans l'industrie, les sports et loisirs nautiques, la gestion des espaces naturels, l'aménagement du territoire ou la recherche. La formation maritime est étroitement associée avec de nombreux autres domaines que sont l'emploi, la reprise d'activité, les reconversions.

Ces formations diffèrent suivant le niveau de responsabilité visé et les fonctions exercées sur un navire. Elles sont dispensées par un réseau d'établissements publics et d'organismes privés de formation. L'État assure l'élaboration, la mise à jour des référentiels, la définition de nouvelles formations et les conditions de délivrance

1 Secrétariat d'Etat chargé de la mer, Les formations professionnelles font leur rentrée, septembre 2023

2 Idem

des certifications professionnelles. Il délivre le cas échéant les agréments pour dispenser ces formations dans le respect de la convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW) de l'Organisation maritime internationale. Il est le garant de la délivrance de titres maritimes permettant aux marins d'exercer leur métier, y compris à l'international.

L'accès à la profession réglementée de marin est soumis à des conditions de qualification, c'est-à-dire à la détention des titres de formation professionnelle maritime correspondant au niveau de responsabilité et aux fonctions exercées à bord. Les titres de formation professionnelle maritime comprennent les brevets et les certificats d'aptitude.

La formation professionnelle maritime est spécifique aux métiers de navigant, car elle prend en compte deux conventions internationales majeures :

- au commerce et à la plaisance professionnelle : la convention internationale de 1978 (STCW) ;
- à la pêche : la convention internationale de 1995 sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F).

Plusieurs voies permettent d'obtenir ces titres. Outre les formations spécifiques, la formation initiale (FI) et la formation continue modulaire (FC) permettent d'obtenir des qualifications professionnelles maritimes identiques mais selon des parcours et des durées différentes.

Par ailleurs, il existe également un dispositif de validation des acquis de l'expérience maritime (VAE maritime) permettant d'obtenir les brevets en totalité ou partiellement. Mise en œuvre depuis 2004 puis étendue et adaptée par arrêtés en 2008 et en 2016, la VAE maritime permet d'obtenir soit un titre de formation professionnelle maritime (brevet ou certificat d'aptitude) soit un ou plusieurs module(s) constitutif(s) de la formation menant à la délivrance du titre.

Sur la période 2017 – 2021, le nombre de demandes a fortement fluctué. La moyenne de dossiers déposés s'établit à 326. Sur cette période, parmi les dossiers examinés par les jurys, 16,5 % des demandes de VAE ont été validées entièrement, 77,5 % ont eu une validation partielle et 6 % ont fait l'objet d'un refus.

Les formations maritimes se composent en deux grands ensembles :

- les formations modulaires qui permettent de se voir délivrer des diplômes. Ces derniers, associés avec du temps de service en mer, conduisent à la délivrance de brevets avec des prérogatives qui y sont associées (brevet de capitaine 200 par exemple qui permet d'exercer les fonctions de capitaine à bord de navires de commerce ou le brevet de mécanicien 250 kW qui permet l'exercice de fonctions de mécanicien à bord de navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW).
- les formations spécifiques, qui ont pour objet d'acquérir les compétences pour exercer des fonctions et tâches spécifiques à bord (fonctions médicales, de sécurité, radio, pour les plus connues).

Les lycées professionnels maritimes (LPM) sont les principaux acteurs de l'enseignement secondaire maritime pour former aux métiers de navigants. Ils forment aux métiers de la pêche, de la navigation de commerce, des cultures marines, de la plaisance et de la mécanique marine, depuis le CAP jusqu'au BTS. La France compte 12 LPM, sous la tutelle du Secrétaire d'État chargé de la mer. La plupart des LPM dispensent également des modules de formation continue.

Le budget de chaque LPM est composé principalement :

- D'une dotation de l'État (programme 205 « affaires maritimes ») relative à la prise en charge des salaires des contractuels enseignants et de vie scolaire, au financement des formations spécifiques prescrites par la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), au paiement des bourses ;
- D'une dotation globale de fonctionnement des régions qui permet en premier lieu, d'assurer le fonctionnement courant de l'établissement. Par ailleurs, la Région est le principal financeur des projets d'investissement entendus au sens large (construction, rénovation, entretien et équipement en simulateur machine ou pont de navigation).

En Sud-Atlantique, d'autres établissements publics rattachés au ministère de l'Éducation nationale ou au ministère de l'Agriculture dispensent aussi des formations maritimes initiales du secondaire agréées au niveau pédagogique par le Secrétaire d'État chargé de la mer.

Les BRACPN, BACPN et BACPNV³ sont des titres de formation professionnelle maritime adaptés aux voyages à proximité du littoral. Leurs prérogatives, capitaine et matelot, sont limitées en trajet, puissance propulsive et nombre de passagers. Le BRACPN a des prérogatives spécifiques pour les activités de pêche à pied et de

³ BRACPN : brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires ; BACPN : brevet d'aptitude à la conduite de petits navires ; BACPNV : brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile.

récoltes d'algues de rive. Ces titres peuvent être délivrés aux détenteurs de certaines compétences (anciens « petits » titres de formation professionnelle maritime, permis plaisance, certains titres « Jeunesse et Sports », etc.) sous réserve d'aptitude médicale, de certificats SMDSM⁴ et de faire fonction de capitaine ou de matelot.

L'enseignement supérieur maritime est principalement assuré par l'École nationale supérieure maritime (ENSM), établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel sous la tutelle du ministère en charge de la mer. Ses missions sont définies par le décret n°2010-1129 : « L'École nationale supérieure maritime a pour mission principale de dispenser des formations supérieures scientifiques, techniques et générales, notamment d'officiers de la Marine marchande et d'ingénieurs, dans les domaines des activités maritimes, para-maritimes et portuaires, de la navigation maritime, des transports, de l'industrie, des pêches maritimes et des cultures marines, de l'environnement et du développement durable ». L'ENSM dispose de quatre sites de formation basés au Havre, à Saint-Malo, à Nantes et à Marseille. En 2021, elle a bénéficié d'une subvention pour charges de service public de 18,25 millions d'euros destinée essentiellement au financement de la masse salariale (environ 250 ETP).

En matière d'enseignement supérieur, le nombre d'élèves de l'ENSM est plutôt stable sur la période 2016-2021 :

Sites de l'ENSM	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Le Havre	390	282	289	290	315	353
Marseille	340	371	342	366	412	447
Nantes	194	209	164	158	173	58
Saint-Malo	192	216	214	219	225	182
TOTAL	1116	1078	1009	1033	1125	1040

Tableau 3 : nombre d'élèves de l'ENSM, répartis par site (source : SdES²)

D'autres établissements d'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieur) et universités offrent des enseignements et des diplômes ayant trait au milieu marin mais ne conduisent pas en général à la délivrance de titres de formation professionnelle maritime permettant d'exercer des fonctions à bord d'un navire.

Initié par le ministre de la Mer en 2021, le « Fontenoy du maritime » vise à dynamiser le pavillon français dans une vision post-Covid et post-Brexit. Il prévoit notamment, dans le cadre de la formation, le doublement du nombre d'officiers qui sortent de formation à l'ENSM d'ici 2027.

Un des enjeux sera de développer les liens entre les lycées maritimes et l'ENSM afin de faciliter les passerelles pour permettre à des jeunes issus des bacs professionnels de poursuivre leur cursus de formations vers le niveau supérieur.

1.2 Sur la façade Sud-Atlantique

En Sud-Atlantique, il y a deux lycées professionnels maritimes (LPM) : un à La Rochelle et un autre à Ciboure qui dispose aussi d'une antenne à Arcachon, dispensant exclusivement des actions de formation continue. La DIRM, en tant qu'autorité académique, est chargée de veiller à la bonne marche de ces deux lycées maritimes professionnels, dotés d'outils pédagogiques et de plateaux logistiques performants. Pour ce faire, elle travaille en étroite association avec la DGAMPA, la Région Nouvelle-Aquitaine, le rectorat et les services de l'Éducation Nationale, la DRAAF pour construire une offre de formation maritime initiale et continue, en lien constant avec des acteurs locaux pour proposer des formations tournées vers les métiers de demain.

On compte également deux lycées qui proposent une offre d'enseignement maritime : un à Bourcefranc-le-Chapus, sous statut agricole, et un autre à Gujan-Mestras, sous statut éducation nationale. À Bourcefranc-le-Chapus, une convention tripartite (agriculture – éducation nationale – mer) a été passée pour les formations initiales à caractère maritime (conchyliculture notamment).

En formation initiale, ces établissements proposent principalement des enseignements en matière de cultures marines. Ils dispensent aussi de la formation pour adulte très orientée vers les métiers conchylicoles. Cela étant, le lycée de Bourcefranc-le-Chapus propose aussi dans son offre de formation continue des formations au commerce comme le certificat matelot pont ou le capitaine 200, le mécanicien 250 kW etc.

⁴ Certificats permettant d'exercer des prérogatives en matière de radiocommunications dans le cadre du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).

La façade Sud-Atlantique compte le deuxième site de formation des douaniers français, à La Rochelle. C'est notamment là que sont formés les maîtres-chiens, les motocyclistes et les marins. Chaque année, en moyenne 2 500 élèves douaniers sont formés par l'école nationale des douanes de La Rochelle. Les centres de formation maritimes de la façade préparent :

- aux diplômés de l'enseignement maritime secondaire en formation initiale (CAP, BEP et BAC PRO avec 3 options : conduite et gestion des entreprises maritimes, électromécanicien et cultures marines);
- aux brevets maritimes nécessaires à la navigation côtière en formation continue (Certificat matelot pont, Capitaine 200, Capitaine 200 pêche, Capitaine 200 voile, Capitaine 500, Mécanicien 250 kW, Mécanicien 750 kW);
- et à certains métiers para-maritimes (poissonnier, employé de marée).

Résolument tourné vers l'avenir et soucieux de s'adapter à la réalité des métiers de demain, le lycée maritime de La Rochelle a ouvert en 2022 un BAC PRO polyvalent qui permet de se voir délivrer des titres pont et machine, améliorant ainsi l'employabilité du secteur. Ce même lycée maritime a aussi ouvert un BTS « pêche et gestion de l'environnement marin » au regard de l'actualité de la filière et dispose aussi d'une option « voile ». Le lycée maritime de Ciboure, quant à lui, ouvrira à la rentrée de septembre 2023 l'option « voile » compte tenu des développements attendus sur ce mode de propulsion vélique.

Au-delà des métiers de navigants, la Nouvelle Aquitaine propose également une offre de formation variée (maintenance nautique, plasturgie et composantes au lycée de la mer de Gujan-Mestras ou un BTS mécatronique au lycée professionnel de Rompsay à La Rochelle). Il existe aussi une offre de formation structurante pour l'aquaculture sur l'ensemble du territoire du niveau bac professionnel jusqu'au niveau licence professionnelle.

Ces formations novatrices sont à développer dans les façades en adaptant les référentiels aux besoins du bassin d'emploi local. Ainsi, pour attirer un public nouveau vers les métiers de la mer, des réflexions ont été initiées fin 2019 pour mettre en place un centre de formation d'apprentis (CFA) à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, basée à Bourcefranc-Le-Chapus. Dans la même visée, des formations apprentissage en culture marines sont dispensées par le lycée de Gujan-Mestras et celui de Bourcefranc-le-Chapus.

Un des défis croissant de la formation maritime est de susciter des vocations. Pour cela, la formation professionnelle maritime doit s'adapter aux métiers de demain et répondre aux nouveaux enjeux (génie écologique côtier, économie bleue, énergie marine renouvelable, biotechnologie...). Face à l'évolution de ces métiers et à l'apparition de nouveaux, la formation professionnelle maritime cherche de plus en plus à proposer des formations d'initiative locale qui offre la possibilité de s'associer des blocs de compétences issues de différentes composantes professionnelles. Ces projets novateurs devront permettre de faire évoluer les référentiels, en concertation avec la Région et en lien avec les acteurs des territoires.

Face à l'abandon des vocations dans les filières traditionnelles, un autre défi de la formation maritime professionnelle consiste à maintenir un niveau d'attractivité suffisant pour attirer les jeunes et renouveler les classes d'emplois. Ce besoin d'attractivité est particulièrement prégnant dans les métiers de navigants dans les secteurs dits traditionnels ou primaires comme la pêche, qui éprouve des difficultés pour assurer le renouvellement des équipages qui partent en retraite dans les années à venir, et en conchyliculture.

De son côté, le COSOMENA/CESER souhaite d'une part, que soit développée l'éducation à l'Océan par le déploiement des aires marines éducatives, le développement des classes de mer, la multiplication de visites de terrain et d'autre part, que soit valorisée l'identité maritime de la région, par le biais d'une exposition retraçant l'histoire, l'économie et l'organisation territoriale de la région en lien avec la mer. En matière de sensibilisation, le plan d'actions du Parc naturel marin (PNM) du bassin d'Arcachon contient une stratégie de sensibilisation destinée aux jeunes publics.

En termes de transmission de compétences, le projet stratégique du grand port maritime (GPM) de La Rochelle prévoit de faire un état des lieux actualisé des compétences au sein de l'établissement pour déterminer les compétences susceptibles d'être externalisées/internalisées et anticiper leur gestion future. De plus, conformément à la mesure 72 du CIMer 2018, le GPM de La Rochelle prévoit aussi le développement de partenariats avec les universités et les écoles de formation pour promouvoir les métiers portuaires. À ce titre, une convention a ainsi été signée en 2023 entre le GPM de La Rochelle et le lycée maritime de La Rochelle.

Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) vise, quant à lui, l'élaboration d'un parcours d'accompagnement spécifique à la reprise d'activité combinant diagnostic, conseil, formation, suivi, financement et identification de potentiels repreneurs, via la mise en place d'un portail régional de mise en relation cédants/repreneurs et la prise en compte de cette problématique dans la politique d'attractivité de la Région.

Pour sensibiliser le public à la richesse et la fragilité des océans, le CIMer 2021 invite à communiquer et informer les populations et les décideurs sur le potentiel que représente l'océan tout en sensibilisant à son utilisation durable. En effet, un grand nombre d'acteurs et de professionnels de la mer mènent, chacun en ce qui les concerne, des actions et campagnes de communication pour informer et responsabiliser le public à la richesse et à la fragilité des milieux marins et de leur environnement immédiat avec la volonté de faire évoluer les pratiques. Cela passe par de l'animation pédagogique, des formations en ligne, des promenades commentées comme les circuits de découverte « vis ta plage Océan » à Biscarosse, des conférences, brochures, ateliers, nettoyage de plage, films, baptême de plongées... De plus en plus d'acteurs innovent dans leurs créations artistiques pour éveiller les consciences.

2. Les interactions de la formation et des emplois liés à la mer avec le milieu marin et les autres usages de la mer

2.1 Avec le milieu marin

La formation professionnelle maritime, en ce qu'elle permet d'exercer des fonctions à bord de navires, a une incidence indirecte sur l'environnement marin, qui en premier chef est à mettre en lien avec le navire, son secteur d'activité (commerce, pêche...) et ses caractéristiques (type de propulsion notamment). Cependant, la formation professionnelle maritime comporte des blocs de compétences portant sur l'environnement, tant à la pêche qu'au commerce. De plus, l'enjeu de sécurité, de prévention de la pollution et de préservation de l'environnement marin, qui justifie que la formation professionnelle maritime relève de la sécurité, est au cœur de la formation des navigants. Celle-ci contribue donc à prévenir les événements de mer susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et le milieu marin, y compris à proximité des côtes.

2.2 Avec d'autres activités

La formation maritime s'analyse au regard de la question de l'emploi et de celle de l'attractivité. En effet, le dynamisme ou les ralentissements des activités économiques en lien avec le maritime influencent les besoins de formations.

De surcroît, l'enjeu de sécurité, de prévention de la pollution et de préservation de l'environnement marin, qui justifie que la formation professionnelle maritime relève de la sécurité, est au cœur de la formation des navigants. Celle-ci contribue donc à prévenir les événements de mer susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et le milieu marin, y compris à proximité des côtes.

3. Perspectives pour la formation et la structure des emplois liés à la mer sur la façade, et grands facteurs d'évolution

3.1 Évolutions de l'activité

Les métiers maritimes souffrent souvent d'un manque de visibilité et d'attractivité qui complexifie les transmissions des savoir-faire et des entreprises, faute de repreneurs (difficultés de recrutement et de renouvellement des équipages et des patrons, évolution de la formation professionnelle, développement socio-économique de la région, viabilité de la filière à long terme). Pour y faire face, l'enjeu résidera d'une part dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins des filières pour permettre à la fois la création d'emplois pérennes et attractifs et les reconversions professionnelles. La formation maritime constitue aussi un enjeu en termes de valorisation des métiers de la mer et de leur acceptabilité sociale. D'autre part, il s'agira de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi maritime. Les enjeux de la filière maritime propres aux territoires devront également être pris en compte pour articuler l'offre et la demande. Autre condition sine qua non de la réussite de l'insertion professionnelle, les reconversions et les passerelles entre filières maritimes gagneront à être encouragées, notamment pour tenir compte de la saisonnalité des emplois maritimes.

Outre l'adéquation entre offre de formation et demande d'emplois, un autre enjeu réside dans la mise en place de dispositifs locaux et d'un cadre incitatif pour favoriser l'installation administrative et financière des nouveaux arrivants et des primos accédants et assurer l'avenir de la filière maritime, notamment dans un

